



37<sup>e</sup> salon des Beaux Arts

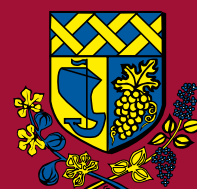
La conteuse et la Diva

La semaine bleue

# le courrier frettois



BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE SUR SEINE





# Esthé chez vous !

Soins Esthétiques  
à domicile :

soins du visage,  
soins du corps,  
épilations...

**20% DE RÉDUCTION  
SUR VOTRE 1<sup>ER</sup> RDV**

**LAURENCE**  
Esthétique

Tous vos rdv au 06 32 91 17 26  
ou par email  
laurence@esthe-chez-soi.fr

LAVÉ L'EAU

LE SIAAP REDONNE À L'EAU SON FUTUR

L'eau que nous utilisons chaque jour est lavée par le SIAAP. En région parisienne, le SIAAP est le service public qui transporte et dépollue 2,5 millions de m<sup>3</sup> d'eaux sales, domestiques, pluviales et industrielles. Un défi quotidien pour nous et pour l'environnement. En savoir plus [www.siaap.fr](http://www.siaap.fr)

**SIAAP**  
Service public de l'assainissement francilien

# La nouvelle loi sur les logements sociaux est source d'inquiétude

## SOMMAIRE

- éditorial ..... 3
- actualités ..... 4-7
- scolaires ..... 8-9
- seniors ..... 10
- environnement ..... 11
- culture-loisirs ..... 12-16
- associations ..... 17-18
- sports ..... 19-21
- tribunes ..... 22
- agenda ..... 23
- album ..... 24

### LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :  
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :  
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine  
95530 La Frette-sur-Seine  
01 39 31 50 00  
Fax : 01 39 31 50 18  
[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)

Couverture : Jean Hourseau

Réalisation : tpi s.a.s. 01 39 97 38 57

La rentrée s'est globalement bien passée sur le plan communal mais une réelle inquiétude se fait jour avec le projet de réforme de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000.

Les contraintes auxquelles notre ville se trouve confrontée pour réaliser des logements sociaux sont structurelles et connues de tous, y compris des services de l'Etat. Faut-il les rappeler ? Elles sont multiples : urbanisation quasi achevée, coût élevé du foncier, moyens financiers restreints, présence d'un site classé, zones inondables, ...

**Le texte en cours d'examen au Parlement renforce les obligations imposées** aux communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France. Le taux de logements sociaux doit passer de 20 à 25 % et les pénalités financières pourraient être multipliées par cinq. Et cela alors même que nous n'avons jamais pu atteindre les objectifs qui nous ont été fixés précédemment (et qui sont déjà irréalisables).

Lors du dernier conseil municipal, **une motion a été votée à l'unanimité** (toutes tendances politiques confondues) pour demander que l'on tienne compte de la situation réelle des collectivités et qu'un plan alternatif puisse être mis en œuvre par les préfets, avec des objectifs adaptés.

Dans le même temps et pour manifester notre bonne volonté, le conseil – toujours à l'unanimité – m'a autorisé à signer un second contrat de mixité sociale avec l'Etat ainsi qu'une convention avec l'Établissement Public Foncier du Val d'Oise. Les objectifs contenus dans ces documents correspondent aux orientations d'aménagement inscrites dans notre projet de Plan Local d'urbanisme.

Sur un sujet aussi sensible, ce consensus mérite d'être souligné et je salue le sens de la responsabilité et de l'intérêt général des élus frettois. **Souhaitons que ce message soit entendu des pouvoirs publics.**



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté  
d'agglomération du Parisis

## Travaux d'été

Cet été, les services techniques ont encore profité de l'été pour réaliser un certain nombre de travaux en ville.

Les plus importants ont été des travaux de voirie : rue Aristide Briand pour un montant T.T.C. de 254 717,34 € avec la réfection de la chaussée et des trottoirs, le remplacement des panneaux de signalisation et des barrières de ville, le marquage au sol ainsi que la remise en peinture des candélabres. Des jardinières fleuries seront installées à partir de la mi-octobre.

Les écoles ont vu des travaux de toutes sortes :

- remplacement de descente d'eaux pluviales, travaux d'assainissement de la cour à Aristide Briand élémentaire,
- pose de jeux et sol souples dans la cour, réparation de la rive de toiture à la maternelle Aristide Briand,
- remplacement de menuiseries à Calmette et Guérin,
- remplacement du système de chauffage du restaurant municipal pour un coût global de 99 872,87 €.

Sur la base de loisirs, le terrain de foot stabilisé a été refait pour un montant de 34 917,22 €.

Enfin, d'autres petits travaux ont été effectués dans des bâtiments communaux pour un montant total de 29 419,32 €. ■



## Conseil municipal du 25 juin 2012

### Compte de Gestion 2011 Ville

Quitus est donné au receveur pour le compte de gestion

### Compte Administratif 2011 Ville et Affectation du résultat

Le compte administratif 2011 de la ville est approuvé.

### Compte de Gestion, compte administratif Assainissement 2011 et affectation du résultat

**Budget ville 2012 – Décision modificative n°1**  
Ajustement de crédits.

### Budget assainissement 2012 – Décision modificative n°1

Ajustement de crédits.

### Actualisation des taxes et redevances

Les nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

### « Mercredis Sports Découverte » pour les enfants - tarification

- 50 € pour les Frettois,
- 55 € pour les enfants scolarisés en élémentaire dans la commune, mais domiciliés dans une commune voisine.

### Enseignement langue étrangère - Avenant au contrat de l'intervenante

**Mairie et Espace Roger Ikor - Travaux de ravalement - Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération du Parisis et demande d'aide exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire.**

### Mise à disposition d'un minibus – Convention entre la commune et la Société RUBYDIS

Accord pour la signature de la convention définissant les modalités de mise à disposition d'un mini bus à la commune.

### Subvention complémentaire pour l'association L'Oise aux Lyres

Subvention complémentaire permettant à l'association de financer la location d'un piano pour l'organisation d'un concert dans l'église Saint-Nicolas à l'occasion de la fête de la musique. ■



## Conseil municipal du 25 septembre 2012

### Installation d'un Conseiller municipal

JP Hébrard ayant quitté La Frette est remplacé par le candidat suivant sur la liste « Agir pour La Frette », Jean DECROIX.

### Budget ville 2012 - Décision modificative n°2

Ajustement de crédits et diminution de l'emprunt.

### Indemnité de conseil du Receveur

Une indemnité de conseil est allouée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, à Monsieur Jean-Pierre MANTEY, Receveur de la commune,

### Acquisition de parts sociales de la Caisse d'Epargne

### Transports scolaires - Collège Camille Claudel - Convention de financement avec le Conseil Général du Val d'Oise

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cette convention pour le circuit scolaire spécial du collège Camille Claudel de Montigny.

### Logements sociaux – 108 rue d'Argenteuil - Contribution pour surcharge foncière

Pour atteindre l'équilibre financier de l'opération, Coopération et Famille demande à la Ville une contribution pour participation à la surcharge foncière à hauteur de 150 000 €.

Ce montant sera déduit dans son intégralité du prélèvement opéré par l'Etat au titre des logements sociaux manquants, en 2014 et 2015.

### Travaux d'aménagement de l'Espace Identitaire - Demande de subvention au SMDEGTVO (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise) concernant l'enfouissement des réseaux

Il s'agit de l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et basse tension ainsi que ceux de France Télécom sur la partie du quai de Seine située entre l'église et la rue de la Gare.

### Signature du contrat de mixité sociale 2011/2013

Monsieur le Maire est autorisé à signer un nouveau contrat de mixité sociale. *Toutes les opérations prévues dans ce contrat figuraient déjà dans l'ancienne convention avec l'EPFVO et ressortent dans les orientations d'aménagement du PLU arrêté par le Conseil Municipal du 12 avril 2012.*

### Signature d'une convention avec l'EPFVO (Etablissement Public Foncier du Val d'Oise)

Monsieur le Maire est autorisé à signer cette convention qui permettra la mise en œuvre d'un partenariat entre la commune et l'EPFVO (ce dernier pouvant alors porter les projets d'acquisition foncière pour la réalisation de logements sociaux).

### Avis sur la révision du PDUIF (Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France)

Ce projet de révision du PDUIF étant nettement insuffisant pour le territoire du Parisis, le Conseil municipal a émis un avis défavorable. ■

## Une jeune Frettoise gagne un concours littéraire à Herblay

L'association HERBLAY boutiques a organisé du 1<sup>er</sup> janvier au 15 juin dernier un concours littéraire dont le thème de départ est : « le moustachu du mois de septembre a disparu » faisant référence au calendrier réalisé avec les commerçants de la ville. Le moustachu en question est Alain ALFREDE, le charcutier de la place des Etaux.



Ce concours divisé en plusieurs catégories (école, enfants et ados/adultes) était ouvert à tous les valdoisiens. L'intrigue devait obligatoirement se dérouler à Herblay.

Mylène, âgée de 13 ans et élève de 4<sup>e</sup> au collège Jean Vilar d'Herblay a concouru dans la catégorie ados/adultes. Elle s'est prise au jeu et a mené son enquête (en se renseignant, en particulier, auprès de la police : comment faire une enquête ?).

Le 15 septembre dernier, Mylène obtenait le 1<sup>er</sup> prix dans sa catégorie. ■

Le livre est en vente chez les commerçants d'Herblay

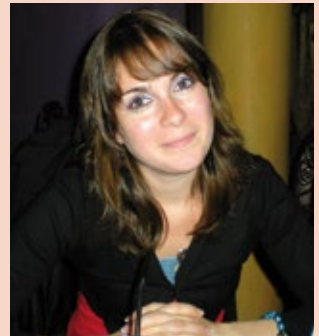
## NOUVEAUX ARRIVANTS EN MAIRIE

### Aux services techniques



Marie-Hélène ANTUNES est arrivée le 1<sup>er</sup> juillet 2012, en qualité d'adjointe au Directeur des services techniques. Auparavant elle travaillait dans le privé.

### Aux services Ressources humaines et finances



Natacha BELLAIRE est arrivée le 1<sup>er</sup> octobre 2012, en qualité d'assistante, pour remplacer Karine CREANCY. Elle travaillait à la mairie de Clichy (Hauts de Seine).

## RAPPEL STATIONNEMENT CIMETIÈRE

Le parking (devant le portail du cimetière) est destiné exclusivement aux visiteurs du cimetière.

Ce n'est, en aucun cas, un parking public. Aussi, merci de bien vouloir respecter la réglementation.

Nous ne souhaitons pas être obligés de verbaliser les contrevenants.

## Noces d'Or à La Frette

**Jean et Colette se sont redit « oui » le 28 juillet devant M. le maire**



Colette est née à Moulins et y a fait ses études jusqu'au bac ; Jean, né à Bois-Colombes les a faites à Courbevoie. Et ils sont entrés en octobre 1958 à l'INSA (l'Institut National des Sciences Appliquées), à Lyon.

L'année 1962 fut décisive, mémorable, avec l'obtention des diplômes d'ingénieur et le mariage en juillet, puis un déménagement pour la région parisienne : à Asnières. En 1965 ils s'installent quai du Génie à Herblay et ils y resteront 11 ans. La famille s'agrandit : en 1966, naît Xavier, suivi de Muriel en 1970.

Sur le plan professionnel Jean a effectué sa carrière dans l'industrie : « le Carbone Lorraine », puis chez « Kléber-Colombes », comme ingénieur de recherche. Il voyagera en Europe et à travers le monde.

Colette, elle, a fait toute sa carrière chez L'Oréal, au service chargé de l'étude et de la sécurité des produits. Puis l'heure de la retraite a sonné en 1999 pour Jean et en 2000 pour Colette.

Avec le nouveau siècle, ils vont s'investir pleinement dans la vie communale. Après

les élections de 2001, Colette deviendra deuxième adjointe, chargée de la vie associative, de la jeunesse et de la petite enfance. En 2008, elle décide de quitter l'équipe municipale, mais c'est pour créer l'association des « Rendez-vous du Temps Libre », dont elle est présidente.

Jean n'est pas en reste et son implication dans la vie associative est toute aussi forte (les Amis de La Frette, la Tranchefile, la chorale de l'Oise aux Lyres, la Vie du Fleuve). Il est aussi Vice-président d'Art et Fête et, à ce titre, il nous délivre dans le « Courrier frettois » des chroniques très appréciées et attendues. Il joue, également, un rôle de premier plan dans l'organisation d'expositions toujours exceptionnelles à l'espace Roger Ikor, grâce auxquelles les Frettois peuvent renouer avec leur passé. Tout ceci explique qu'il est devenu, pour beaucoup de personnes, l'historien patenté de La Frette !

Voilà, cela fait beaucoup d'occupations pour des retraités très dynamiques, d'autant qu'ils font aussi de grands voyages qui ont, souvent, un fil rouge : les volcans. Enfin, leur plus beau rôle est celui de Papy et Mamie de Marine, Morgane, Maïl, Gabriel et Anna. ■



## Histoire de l'hydraviation

Si vous vous intéressez à l'histoire de l'hydraviation\*

Une exposition se tiendra à la Direction Générale de l'Aviation Civile (50 rue Henry Farman à Paris 15<sup>e</sup>) du 20 novembre au 13 décembre 2012.

A cette occasion, l'association nationale « Mémoires de l'hydraviation » propose une série de conférences le vendredi 30 novembre (dans la salle de conférence de la DGAC) de 14 h à 18 h.

Renseignements et inscriptions  
[memoireshydraviation@free.fr](mailto:memoireshydraviation@free.fr)

\*nota : Louis Schreck (maire de La Frette de 1919 à 1941) fut l'une des grandes figures de l'hydraviation.



## Le CCAS informe...

### Carte de famille nombreuse

Elle permet d'obtenir des réductions sur les voyages en train, ainsi que des avantages auprès de certaines enseignes.

Elle concerne toutes les familles comptant **au minimum 3 enfants de moins de 18 ans** et sans conditions de ressources ou de nationalité (à condition d'être en situation régulière et de résider en France). Les familles nombreuses recomposées peuvent également bénéficier de cette carte sous conditions.

### Carte enfant-famille

Carte de réduction pour les transports ferroviaires, elle est destinée, **sous certaines conditions de ressources, aux familles de 1 ou 2 enfants** jusqu'au 18<sup>e</sup> anniversaire du ou des enfant(s) et permet de bénéficier de réductions sur les **trains à réservation obligatoire**.

## AGEPI - Aide à la garde

### Vous êtes demandeur d'emploi et vous reprenez un emploi ou débutez une formation ?

Savez-vous que vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, de l'Aide à la Garde d'Enfants pour Parents Isolés (AGEPI) versée par le Pôle Emploi ?

#### Vous êtes :

- Bénéficiaire d'un revenu minimum (Revenu de Solidarité Active, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation aux Adultes Handicapés, Allocation Temporaire d'Attente),
- Bénéficiaire de l'Allocation Spécifique de Reclassement ou de l'Allocation de Transition Professionnelle,
- Non indemnisé par le régime d'assurance chômage,
- Une personne élevant seule un ou plusieurs enfants de moins de 10 ans dont vous avez la charge et la garde.

#### Vous souhaitez :

- Reprendre un emploi dans le cadre d'un contrat de 2 mois minimum,
- Participer à une formation validée dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, y compris les Formations Ouvertes et A Distance (FOAD), d'une durée égale ou supérieure à 40 heures.

*N.B. : le demandeur d'emploi créateur ou repreneur d'entreprise peut bénéficier de l'AGEPI s'il a le statut de salarié de son entreprise.*

Les ressources du ménage ne doivent pas dépasser :

- 23 200 € pour les familles avec 1 enfant,
- 28 554 € pour les familles avec 2 enfants.

Attention, les enfants peuvent voyager à tarif réduit seuls ou accompagnés mais les parents, eux, ne peuvent voyager à tarif réduit que s'ils sont accompagnés de leur(s) enfant(s).

*Inscriptions et renseignements sur le site : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com).*

### Le montant de l'aide dépend du temps de travail ou de formation :

- Entre 15 et 35 h par semaine : 400 € (montant forfaitaire)  
+ 60 € par enfant supplémentaire dans la limite de 520 € par an et par bénéficiaire.
- Inférieure à 15 h par semaine ou à 64,5 heures par mois : 170 € (montant forfaitaire)  
+ 25 € par enfant supplémentaire, dans la limite de 220 € par an et par bénéficiaire.

**Important : La demande d'AGEPI doit être formulée au plus tard dans le mois qui suit la reprise d'emploi ou l'entrée en formation et ne peut être attribuée qu'une fois par période de 12 mois à compter de la date de reprise d'activité. Après ce délai, elle peut être renouvelée si le bénéficiaire remplit de nouveau les conditions d'éligibilité requises.**

Renseignements et constitution du dossier sur le site de Pôle Emploi :

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) ou au 3949.

## LE SIAAP COMMUNIQUE

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne va procéder au curage de l'émissaire Saint Denis – Achères, au niveau du regard situé avenue des Lilas (sur le terrain du SIAAP).

Cette opération va démarrer le 15 octobre pour une durée de sept mois.

Le SIAAP mettra tout en œuvre pour limiter les nuisances susceptibles d'être générées.

## DROITS À CONSTRUIRE

La loi instaurant une majoration de 30 % des droits à construire, adoptée en mars 2012, a été abrogée cet été par le nouveau Parlement.

Comme il en avait l'obligation, le conseil municipal du 25 juin 2012, avait pris les dispositions pour organiser la consultation publique des Frettois sur les conditions d'une possible mise en œuvre de cette majoration sur la commune. Cette consultation a été interrompue en raison de l'abrogation de ladite loi.



## Service scolaire

497 élèves ont franchi les seuils des écoles frettoises le 4 septembre dernier...

Ce qui fait 13 enfants de plus que l'an passé !

### Effectifs

Maternelle Aristide Briand	119 élèves
Elémentaire Aristide Briand	221 élèves
Calmette et Guérin	157 élèves.

## Service périscolaire

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir recours aux structures périscolaires, c'est à raison pour laquelle mes équipes et moi-même mettons un point d'honneur à proposer des accueils adaptés, privilégiés, chaleureux et à l'écoute de chaque enfant.

Des professionnels ont donc en charge la sécurité et le bien être de vos enfants :

### Accueils de loisirs Associés aux Ecoles

- MILLE PATTES (Aristide Briand)  
Equipe du matin : 1 directrice  
et 4 animateurs  
Equipe du soir : 1 directrice  
et 7 animateurs
- ESPACE JUNIOR (Calmette)  
Equipe du matin : 1 directrice  
et 2 animateurs  
Equipe du soir : 1 directrice  
et 4 animateurs

### Surveillance de la pause méridienne

Responsable : Alexandra ROUSTEAU  
Surveillants : atsems et animateurs

### Etude surveillée

- Elémentaire Aristide Briand :  
Stéphane MONTEIL - Marie-Christine HEMERY - Anne-Marie ZAMMARIAN -  
Didier LAMBERT – Barbara TOUFANIAN,
- Calmette et Guérin :  
Vincent POLISSE - Dominique FRERE -  
Didier LAMBERT

## Mercredis et vacances scolaires

Les Accueils de Loisirs MILLE PATTES, pour les enfants de maternelle, et FORT-BOCLUB, pour les enfants d'âge élémentaire, sont de nouveau ouverts pour le plus grand bonheur des habitués et de ceux qui vont le devenir...

### Rappel

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants dans les délais impartis car les effectifs autorisés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ne peuvent être dépassés.

Le service Scolaire et Périscolaire souhaite aux jeunes Frettois une très bonne année scolaire...

### Memento

#### Annulations/Inscriptions

- accueils de loisirs (mercredis-vacances) –  
étude  
Caroline SIMARD  
[csimard@ville-la-frette95.fr](mailto:csimard@ville-la-frette95.fr)
- restaurant scolaire  
Stéphanie DUBOIS  
[sdubois@ville-la-frette95.fr](mailto:sdubois@ville-la-frette95.fr)  
Fax : 01 39 31 50 25



**PI Jean-Pierre**  
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET  
DE NETTOYAGE DE JARDINS  
*Déplacement et devis gratuits*  
Tonte de pelouses  
Taille de haies  
Bêchage de jardins  
Nettoyage haute pression  
Lasure de boiserie extérieure

**CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE**  
06 37 11 67 30 01 34 50 17 89  
9, allée des mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Caroline Simard  
Directrice du service Scolaire et Périscolaire ■



## Accueil de la petite enfance

N'hésitez pas à nous appeler au  
01 39 97 96 42  
ou par mail à  
crecheeuryclee@free.fr

### La rentrée 2012

La rentrée de la crèche le 27 août, marque une nouvelle année d'EURYCLEE, avec des nouveaux enfants et des nouvelles familles, après trois semaines de fermeture pour les congés d'été.

Des travaux de revêtement des sols ont été effectués pendant la fermeture et les lieux de vie sont maintenant tout neufs et beaucoup plus faciles à entretenir.

Les bébés sont devenus des moyens, les moyens sont devenus des grands et les grands ont quitté la crèche pour la rentrée des classes.

Nous attendons tous ces nouveaux écoliers pour nous raconter leur rentrée.

10 nouveaux bébés, 2 moyens et 3 nouveaux grands ont montré le bout de leur nez.

Nous les avons accueillis de façon échelonnée lors de leur adaptation, où parents et enfants ont fait connaissance progressivement avec les lieux, l'équipe et le fonctionnement. Les trois derniers bébés arrivent à la fin du mois de septembre et début octobre.

Tout ce petit monde est prêt pour cette nouvelle année, encadré par une équipe dynamique, reposée par les vacances, et pleine de projets !!!!

Quelques places restent encore disponibles pour l'accueil occasionnel, ainsi que des places pour les périscolaires les mercredis et les vacances..

Bénédictte Digoix  
Directrice ■

## Etat Civil

### Naissances

Pénélope AUGUSTO  
Nina MACEDO  
Martin GONÇALVES GOMEZ  
Timothée GIRARD  
Adélia LECLERC  
Baptiste VALENTE LARGEMAINS  
Noham YAZAMI  
Nathan BERTHY  
Aly-Issiaka DOUMBIA  
Sylla YOUBA  
Lauryne FIQUET  
Raphaël BEZANNIER  
Nathanaël MOYAN BENIGNUS  
Abigaëlle VOIROL  
Manon MALÈVRE  
Alia CHAOUCHE

### Mariage

Eric MAHIEUX et Cécile HUET  
Christophe RUFFIO et Nadège NOËL  
Alexandre ANDRE et Maëva LOUÉ  
Bernard MORA et Annick CREISSENT  
Sébastien ROULAND et Olivia DORAY  
Benoît ERAVILLE et Marie-Pierre BESSIERE  
Mohammed MAHALAINE et Meryem HAMMOU

### Décès

Michel LECLERCQ  
Pierre COURGEZ  
Manuel DA MOTA CARLOS  
Anne Marie BONNEVILLE épouse PIESIK  
Marie-Antoinette MIRON épouse BARRÉE  
Lucette LEGRAS veuve CLOUT

Daniel RAMAUGÉ  
Monique ECLIMONT veuve DURAND  
Suzanne CACHEREUX  
Pierre BONTEMPS  
Nicole ROYER épouse HAUGEL  
Jacques DOUARRE  
Odette LELIÈVRE  
Guy BEUREL

### Disparition d'une figure frettoise

Monsieur Guy BEUREL est décédé le 5 Octobre.

Guy BEUREL, entrepreneur particulièrement dynamique, s'est investi au plan local en gérant de nombreux dossiers comme conseiller municipal sous les deux mandats de M. CHOLLET, de 1965 à 1977, soit 12 ans.

Il laisse le souvenir d'une personne très travailleuse et d'une grande honnêteté.

Décès de Mlle Suzanne Cachereux survenu le 24 juin à l'âge de 90 ans. Mlle Cachereux a été directrice de l'école élémentaire A. Briand pendant de longues années. Elle s'était retirée à Draguignan.

De nombreux Frettois sont passés dans sa classe et doivent se souvenir de sa gentillesse et de son professionnalisme (à l'ancienne).

Décès en début d'année de Mme Chantal Delage, qui a été institutrice de maternelle à Calmette et à Aristide Briand jusqu'en 1979.

## Semaine Bleue



- Semaine Bleue intercommunale : du 15 au 20 octobre (dont ateliers création et bien-être à La Frette, le 15 octobre)
- Banquet des seniors : dimanche 18 novembre
- Après-midi intergénérationnel accueil de loisirs/seniors : à définir



## Les Rendez-vous du temps libre

Informations :  
[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)  
 (associations)  
 Colette Hourseau,  
 présidente :  
 01 39 97 48 26

L'association frettoise « Les Rendez-vous du temps libre » fête ses quatre ans. Créée pour proposer aux seniors diverses activités, elle bénéficie toujours du même succès, dû à la grande variété de ses animations (que les responsables cherchent encore à enrichir) et à son climat particulièrement amical.

Le Salon des associations du 9 septembre dernier a permis à certains de mieux la connaître, même si le bouche à oreille a déjà fait sa réputation. De nouveaux adhérents se sont inscrits, à un tarif « spécial fin d'année », pour profiter du programme prévu jusqu'au 31 décembre 2012. ■



Le stand des Rendez-vous du temps libre au Forum des associations

### Adhésion

Tarif valable jusqu'à fin décembre  
 Frettois et Non Frettois

- 10 € par personne
- 15 € pour un couple

Inscription sur papier libre, à adresser accompagné d'un chèque à l'ordre de :  
 « Les Rendez-vous du temps libre »,  
 55 quai de Seine,  
 95530 La Frette-sur-Seine

Informations :  
[www.ville-la-frette95.fr](http://www.ville-la-frette95.fr)

Date	Lieu	Activité	Prix
12 octobre	Salle P. Arragon	Exposé par M. Leroux « La communication, de la préhistoire au timbre-poste »	gratuit
25 octobre	Pinacothèque de Paris	Exposition « Van Gogh et le Japonisme »	17,50 €
26 octobre	Salle P. Arragon	Cinéma du Vendredi « Volver » de P Almodovar	gratuit
9 novembre	Salle P. Arragon	Exposé par M. Lombard « Photo animalière »	gratuit
23 novembre	Salle P Arragon	Art Floral « Couronne de l'Avent »	20 €
30 novembre	Salle P Arragon	Initiation à l'œnologie : « Les vins du Sud-Ouest»	20 €
1er décembre	Salle des Fêtes Mairie	Exposé de M. Bourdin « Louis Schreck »	gratuit
7 décembre	Salle P Arragon	Après-midi dansant	gratuit
14 décembre	Salle P Arragon	Cinéma du vendredi « Quand passent les faisans » de E.Molinaro	gratuit
21 décembre	Salle P Arragon	Art floral « Composition pour la table de Noël »	20 €

### Sans oublier les activités habituelles

Jour	Horaire	Lieu	Activité
Lundi	13h15	RV parking poste	Randonnée
Lundi	13h45	RV parking poste	Marche tranquille
Mardi sauf congés scolaires	10h30 à 12h30	Salle P Arragon	Informatique Perfectionnement
Mardi	14h30	Salle P Arragon	Jeux de société
Jeudi sauf congés scolaires	17h à 19h	Salle P Arragon	Informatique Initiation



## Notre vigilance ne doit pas baisser

contact  
@lafrettevillage.com



Depuis plus de vingt ans que notre association existe, nous avons toujours suivi avec la plus grande attention tous les dossiers pouvant avoir une incidence sur notre environnement. Nous entendons bien poursuivre notre action de défense de l'environnement de notre ville.

### Usine Seine aval

Les travaux de refonte du site viennent de commencer. La réhabilitation des installations du prétraitement constitue la première grande étape des travaux de la refonte de Seine aval. Son but : fiabiliser la capacité et la qualité du prétraitement (y compris par temps de pluie), tout en tendant vers le « zéro nuisance » sonore, olfactif et visuel.

L'activité du prétraitement actuel doit être maintenue tout au long des travaux. La mise en service du nouveau prétraitement est prévue pour 2017.

N'hésitez pas à signaler toute nuisance sonore, olfactive ou visuelle : <http://www.seineavaldemain.siaap.fr/>, et prévenez-nous également [contact@lafrettevillage.com](mailto:contact@lafrettevillage.com)

### Nuisances aériennes

De nouvelles procédures sont adoptées ou en cours d'expérimentation à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle pour limiter les nuisances sonores des avions à l'arrivée.

■ Le **relèvement des altitudes d'arrivée** contribue à la réduction des nuisances sonores autour des aéroports. Cette démarche a été retenue en région parisienne dans le cadre du Grenelle de l'environnement et a été mise en œuvre à l'automne 2011.

Le palier d'interception de l'ILS (Instrument landing System) a été relevé de 300mètres, ce qui permet de réduire de moitié les nui-

sances sonores et de 60 % le nombre de personnes exposées à un bruit supérieur à 65 décibels (le passage d'un gros camion génère un bruit de 90 décibels).

■ Le **changement de trajectoire en décollage face à l'ouest** (effective depuis mars 2012) : les avions décollent en suivant de nouvelles trajectoires vers le nord, en survolant des zones moins fortement urbanisées.

■ La **descente continue** permet aux équipages d'effectuer leurs manœuvres d'approche d'un aéroport en évitant les paliers trop longs et en réduisant ainsi la sollicitation des moteurs. L'approche en descente continue présente trois avantages : la réduction de la consommation de carburant, la diminution de la pollution gazeuse ainsi que la diminution des nuisances sonores.

Cette procédure est en cours d'évaluation à Paris-CDG.

### Enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

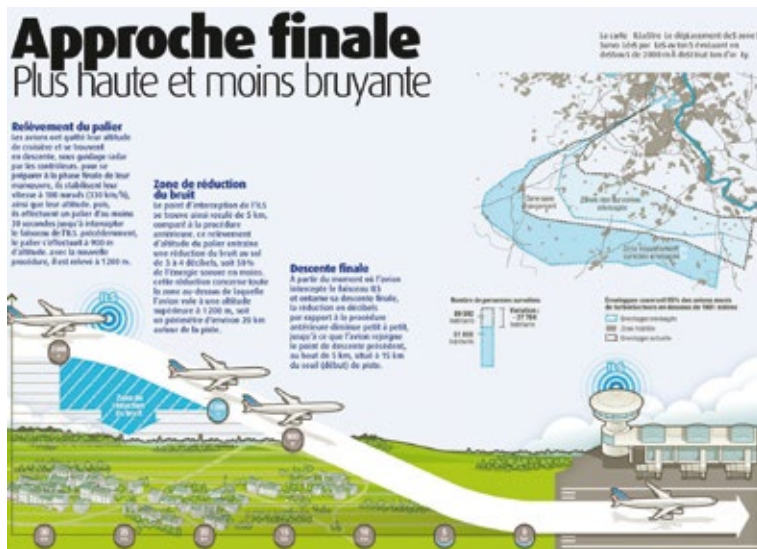
Nous souhaitons que le PLU réponde aux exigences actuelles de la population tout en conservant le caractère villageois de la commune qui fait tout son attrait et constitue la richesse essentielle de notre ville.

Oui aux logements sociaux, mais en petits immeubles à taille humaine dans les zones qui ont été bien définies. Comme le dit Jean Nouvel, « n'acceptons pas une urbanisation comme celle des années d'après-guerre (que l'on détruit maintenant). »

Notre ville a une topographie toute particulière et il n'est pas possible d'appliquer les règles d'une ville n'ayant pas de contraintes géographiques.

Comme vous pouvez le constater, tous ces dossiers sont à suivre dans le temps : la fin de la refonte de Seine aval n'interviendra (au mieux) qu'en 2020, le problème de Paris-CDG est « un long fleuve... », sans oublier le futur port d'Achères dans le cadre du projet « Haropa » (= Havre, Rouen, Paris), un port « nouvelle génération » plus important que celui de Gennevilliers et capable de lutter contre Rotterdam ! et le canal « Seine-nord ».... Aussi, nous avons besoin que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre.

Françoise Chevigny  
Présidente de La Frette Village ■



# Des nouvelles de la bibliothèque...

N'oubliez pas Révodoc, un clic, un doc... renseignements à la bibliothèque



Venez découvrir les premières nouveautés de la rentrée littéraire, ainsi que la sélection « Prix Page America 2012... »

**L'heure du conte avec Michèle :**  
les Mercredi à 15h30

- 14 novembre ..... 2 à 3 ans
- 5 décembre ..... 3 à 5 ans

**Exposition**

2 au 6 novembre 2012: « Les sorcières »

**Spectacle**

le 24 novembre 2012 à 15 h à la salle des fêtes.

**Coup de cœur des bibliothécaires ...**

**Adultes**

**Chapardeuse** de Rebecca Makkai, éd. Gallimard (2012)  
Ce roman attachant, sous des allures humoristiques, fait un beau portrait réaliste de l'Amérique contemporaine.



Venez découvrir les nouvelles séries de Bandes dessinées : **la mort de Staline, saison brune, Masqué, Long John Silver** etc...



**Jeunesse**

**Black out**, de Brian Selznick. éd. Bayard jeunesse (2012)  
Roman graphique. Deux histoires en parallèle autour de la ville de New-York : celle de Ben en 1977 et celle de Rose en 1927. Beau et troublant !!



**Nouveaux mangas :**  
venez vite les découvrir ...



Horaires	
Lundi	Fermeture
Mardi	16 h 30 - 19 h
Mercredi	10 h - 12 h 14 h - 18 h
Jeudi	10 h - 12 h 30
Vendredi	16 h 30 - 18 h
Samedi	10 h - 12 h 30 14 h - 17 h

**Les gagnants du concours été 2012**

- Poussins**
  - 1<sup>ère</sup> Maëlle Weiss
  - 2<sup>e</sup> Valentin Dupuy Noël, ex aequo Thomas Richard
  - 3<sup>e</sup> Paul Morille
- Oursons**
  - 1<sup>er</sup> Mathis Tétard
  - 2<sup>e</sup> Maelle Régnier
  - 3<sup>e</sup> Marine Paumard
- Kangourous**
  - 1<sup>ère</sup> Mathilde Brière
  - 2<sup>e</sup> Iseult Roturier
  - 3<sup>e</sup> Lisa Miquel
- Chamois**
  - 1<sup>ère</sup> Mila Gaucher
  - 2<sup>e</sup> Valentine Tankéré
- Loups**
  - 1<sup>er</sup> Titouan Dagoreau, ex aequo Océane Régnier
  - 2<sup>e</sup> Justine Bouzid
  - 3<sup>e</sup> Solène Roturier.

Marie-Laure et Géraldine  
Les bibliothécaires ■





# Espace Roger Ikor

## Exposition du peintre Christian TEIXIDO

6 au 21 octobre

Entrée libre :

Samedi et dimanche  
de 15 h à 19 h.

### Ma règle d'or de peintre.

Je veux que mes tableaux contiennent des formes amples, à l'aspect faussement géométrique et aux couleurs intenses, imbriquées les unes dans les autres en un équilibre chromatique : il s'agit là de trouver l'aplomb qui maîtrise toutes les forces contenues dans la toile afin d'en immobiliser la gravité. C'est ma « règle d'or » obtenue par la forme, la couleur et l'espace. Il faut établir, non seulement ce que doit être chacun de ces éléments, mais aussi les rapports qu'ils doivent entretenir entre eux.

Pour cela, pour que cette pensée vienne, il est nécessaire de la solliciter, mais sans attendre l'inspiration. Il faut contrôler l'imagination, ne pas lui laisser libre cours, sinon elle mène au chaos !

Il est d'abord nécessaire de maîtriser la forme et la couleur. Si on laisse faire la couleur, elle s'empare de vous, tel un enfant qui instinctivement utilise toutes les couleurs de la boîte. Il en est de même de la forme



spontanée, elle doit donc être contrôlée. Ces deux éléments, forme et couleur étant choisis, il faut encore que les proportions soient justes pour atteindre le « silence complet ».

Christian Teixido ■

## Exposition du peintre Noriko YAMAMOTO

7 octobre au  
11 novembre

Entrée libre :

Samedi et dimanche  
de 15 h à 19 h.

Noriko YAMAMOTO vit en France depuis plus de vingt ans. Sa vie est partagée entre la France et le Japon.

Mais quitte-t-on si aisément une culture, sa culture ? En un sens, la peinture est, pour elle, un moyen de ré-enracinement dans sa culture en même temps que le moyen de se créer de nouvelles racines. Elle a conçu une symbolique issue tout à la fois de l'imaginaire oriental et occidental et ces éléments sont parfaitement intégrés dans un espace harmonieux.

La maison, au sens large du terme, constitue dans l'œuvre peinte de Noriko Yamamoto, l'épicentre d'une géographie personnelle. Comme Bruno Duborgel, professeur d'esthétique, elle voit dans la maison « une abréviation de l'être et une miniaturisation de l'univers ».

Il s'agit donc pour elle, non pas de décrire mais d'exprimer, de transcender la réalité sentie, vécue et réfléchie, pour n'en conserver que la force symbolique. Elle cherche avant tout à créer un art synthétique proche, par l'esprit, de celui des maîtres japonais qu'elle admire le plus, Hokusai et Hiroshige. ■



## La 28<sup>e</sup> rentrée de l'Engobe Bleu !

L'Engobe bleu,  
51 quai de Seine,  
95530 La Frette-sur-  
seine.

Pour tout renseigne-  
ment :

[engobe.bleu@free.fr](mailto:engobe.bleu@free.fr)  
ou 01 39 97 98 25.

Nous sommes heureux de vous accueillir depuis le 24 septembre dans nos ateliers du 51 quai de Seine (en face de l'Eglise).

Fin juin, malgré les intempéries, près de 500 personnes ont visité notre exposition à l'espace Roger Ikor. Elles ont pu admirer le travail des élèves depuis deux ans et découvrir le travail du nouvel atelier de vitrail que nous accueillons cette rentrée.

### Petit rappel de nos activités

#### ■ Atelier de terre

- modelage et poterie pour débutants le lundi après-midi et le lundi soir pour adultes et adolescents.

- atelier libre de modelage et poterie pour confirmés le mercredi soir, le jeudi matin, le jeudi après-midi et le samedi.

- un cours pour enfants le mercredi après-midi.

■ **Atelier de dessin-peinture** le mercredi et le jeudi pour enfants et adultes

■ **Atelier de peinture sur Porcelaine** le mercredi soir et le jeudi matin.

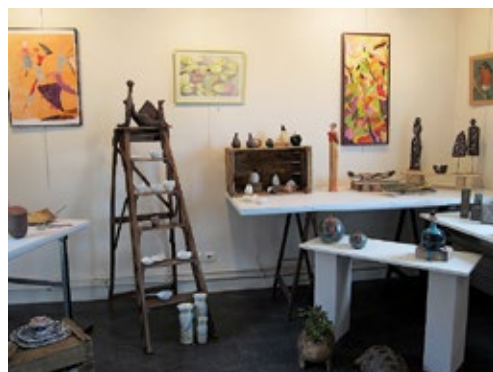
■ **Atelier de vitrail** le lundi et le mardi après-midi et le mardi soir.

Tout au long de l'année, des stages spécifiques vous seront proposés, n'hésitez pas à consulter notre blog et notre page Facebook pour connaître ces dates.

<http://www.facebook.com/pages/L'Engobe-Bleu/219727208128226>

<http://engobebleu.wordpress.com/>

A très bientôt dans nos locaux. ■



## 37<sup>e</sup> Salon des Beaux-Arts

Contactez  
le secrétariat  
01 39 97 70 71

Le 37<sup>e</sup> Salon des Beaux-arts se tient comme d'habitude à la salle des fêtes de La Frette (au 55 quai de Seine) du **samedi 6 octobre au dimanche 21 octobre**.

L'invité d'honneur est Alain TEISSONNIER, peintre de grand talent.

Sa peinture s'impose d'emblée par l'expression d'une vision ample, parfois proche du monumental et qui, sans détour, va à l'essentiel.

Son œuvre fait preuve de raffinement, de calme et de sérénité.

Alain Teissonnier est présent dans les grands Salons parisiens, en France et à l'étranger (USA, Allemagne, Chine).

Les heures d'ouverture sont :

en semaine : 15 h – 18 h,

W.E. : matin 10 h 30 - 12 h et 14 h 30-18 h 30. ■

 **LA FRETTE-SUR-SEINE**  
37<sup>ème</sup> Salon des Beaux-Arts



Invité  
d'honneur **Alain TEISSONNIER**  
du 6 au 21 octobre 2012

Salle des fêtes de la Mairie - 55, Quai de Seine

Entrée libre : du lundi au vendredi de 15h à 18h - week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30



## L'Atelier des Arts Frettois vous fait découvrir le dessin et la peinture...



Inscriptions :  
Atelier des Arts  
Frettois  
94ter, quai de Seine  
95530 La Frette-sur-  
Seine  
<http://atelier-arts-frettois.jimdo.com>

A la rentrée, l'Atelier des Arts Frettois s'est installé pour une journée au Salon des associations de La Frette où les nombreux visiteurs ont pu découvrir ses activités.

L'atelier a réouvert ses portes le 15 septembre et accueille petits et grands à la découverte de l'art. Dessin, pastel, peinture, et aquarelle pour les adultes ; mosaïque, peinture, modelage pour les enfants.

Josée Ricard entourée de ses papiers, crayons et pinceaux vous attend pour aborder les techniques de votre choix et faire naître de belles créations.

Cette année encore, le programme des cours est riche et varié et permet à chacun de dévoiler sa personnalité.

### Les cours hebdomadaires

Les mardis et samedis : dessin, pastel, acrylique, huile et aquarelle. Les cours et le travail en atelier s'adressent à tous, de 7 à 97 ans.



### Les cours à thèmes \*

2 ou 3 heures pour approcher ou développer une technique, telle que « Perspective », « Portrait » ou « Etude de mains ». (Ouvert aux non-adhérents).

### Les stages \*

Une journée pour apprendre, créer et finaliser une œuvre. (Ouvert aux non-adhérents).

### Les visites \*\*

Les plus belles expositions du moment, animées par une conférencière. (Ouvert aux non-adhérents).

### Prochaines dates à retenir

#### Cours à thèmes (ouvert à tous)

20 et 23 octobre : « Le cercle chromatique »

17 et 20 novembre : « La perspective »

15 et 18 décembre : « Volume du corps »

#### Stages (ouvert à tous)

9 décembre : « Le portrait »

\* Stages, Cours à thèmes et visites d'expositions sont ouverts aux non adhérents.

\*\* Visites gratuites pour les adhérents. ■

## Les Tréteaux de La Frette



Robert Lamoureux s'est éteint le 29 octobre 2011 après une carrière longue et prolifique au cabaret, au cinéma et au théâtre. Il fut tout à la fois compositeur de chansons et de sketches (« papa, maman, la bonne et moi »), acteur et réalisateur de films (30 films et séries dont celle de *la 7e compagnie*)... mais c'était surtout un homme de théâtre, acteur et auteur (14 comédies dont *la soupière*, *l'amour foot*).

C'est pour vous faire partager notre admiration pour ce grand homme que nous allons préparer cette année et jouer en avril prochain devant vous... « Diable d'homme »

« Diable d'homme » : Comédie de Robert Lamoureux, mise en scène par Daniel Ceccaldi et jouée pour la 1<sup>ère</sup> fois aux Bouffes Parisiens le 25 novembre 1980 par l'auteur, avec entre autres à ses côtés son épouse Magali de Vendeuil de la Comédie Française, Pascale Roberts et Marthe Mercadier. (La photo ci-contre date de cette époque).

Le texte, merveilleusement écrit, a été « dépoussiéré » par Christian Gosset, sans rien dénaturer de l'humour bienséant de

cette intrigue en tous points machiavélique.

Nous serons encore plus nombreux sur scène cette année que l'an dernier, avec l'arrivée d'un jeune Frettois en la personne de Louis Marie Pons et le retour de Cyrielle Faure Brac et de Jean Luc Grandouiller. Reprise studieuse des répétitions dès la rentrée scolaire, car nous sommes programmés pour la mi-avril.

Vous aurez des nouvelles dans les prochains « Courriers frettois ».

A bientôt

Christian Gosset,  
Président ■



# Autrefois La Frette

## Mais pourquoi tant de monde sur le quai?

Nous sommes le 10 juillet 1921 et, malgré la chaleur, la foule se précipite sur le quai de La Frette à l'invitation du maire Louis Schreck.



Elle vient admirer le défilé qui, partant de la Villa des Iris (la résidence du maire), se dirige vers l'église. Soldats et pompiers revêtus de leurs uniformes de parade encadrent les officiels qui se rendent au pied du nouveau monument de La Frette : le monument aux morts de la Grande Guerre.



Les discours furent certainement très appréciés par les assistants...

Il avait fallu presque trois années pour que se matérialise le vœu d'Ibert Lelièvre qui, le 15 novembre 1918, demandait « *que la commune dispose au cimetière d'un terrain à perpétuité afin d'y déposer les restes des soldats de La Frette morts pour la France. Il demande aussi qu'un monument commémoratif leur soit élevé et qu'une souscription publique soit ouverte pour couvrir les frais d'érection.* ».

Lancé pendant le mandat du maire Gustave Fromont, qui demanda à Henri Lecoœur de faire une première étude de faisabilité, puis

repris par son successeur Louis Schreck, le projet était arrivé enfin à son terme.

Mais, dès la fin de l'année 1919, une plaque, sur laquelle figurent les noms des morts pour la France, est achetée. C'est celle qui se trouve au cimetière.

De nombreuses réunions du Conseil municipal avaient été nécessaires pour choisir le monument et son emplacement.

En effet le coût des premières solutions proposées atteignait 15 000 Francs, près de 25 francs par Frettois, ce qui avait été jugé insupportable pour les finances de la commune. De même l'emplacement initialement choisi, le cimetière, s'est révélé inutilisable faute d'un espace suffisant pour pouvoir y organiser des cérémonies.

C'est finalement le jardin du garde-champêtre, situé derrière le presbytère, qui sera choisi pour y élever le monument. Œuvre du sculpteur Marie-Antoinette Demagnez, notre monument sera réalisé par la société Robert Coignet de Paris en utilisant des matériaux à base de ciment, ce qui était une innovation pour l'époque.

Le coût total était de 6 815,60 francs dont 3 500 francs pour le monument lui-même. La souscription auprès des habitants avait rapporté près de 3 000 francs.

Le monument inauguré était différent de celui que nous connaissons car il a été agrandi pour pouvoir y faire figurer les noms des Frettois morts lors des conflits qui ont suivi la guerre de 1914-1919.

Il a donné, dans le passé, quelques soucis à la municipalité de La Frette car, le mur sur lequel il s'appuie ayant donné des signes de faiblesse, il a été nécessaire de le consolider.

La photo de l'inauguration montre le soldat appuyé sur son fusil. Représentant un modèle Lebel, ce symbole de la force des poilus pendant les combats, était réalisé en métal. Il a disparu vers 1980.



A l'instar de l'église Saint-Nicolas, qui a maintenant un clocher proche de celui du XIX<sup>e</sup> siècle, notre poilu pourra-t-il retrouver son fusil ?\*

Sources :  
Archives communales de La Frette,  
« Notre monument aux Morts » de Jacques Hittier dans Cahiers de La Frette N° 82,  
Témoignages de Frettois.

\*Note de la rédaction : la restauration du monument aux morts se termine (et le fusil revient !).

Jean Hourseau,  
Vice-président d'Art et Fête ■



## Le mur de la Gare



Quelques nouvelles du dossier de l'effondrement du mur de la rue de la Gare :

Au mois de juin dans le Courrier Frettois, nous vous annonçons une bonne nouvelle : le début des travaux pour la mi-juin 2012

Mais, comme vous avez pu le constater, les travaux ne sont pas terminés. En effet, lors de la phase de déblaiement sur le chantier «de l'effondrement du mur de la rue de la Gare», une fissure a été mise à jour sur le mur du voisin. Les travaux ont donc été arrêtés en attendant que soient prises les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de ce mur.

Le bureau de l'association reste à votre disposition pour tout renseignement et vous souhaite une agréable rentrée.

Le bureau de l'association ■

Pour nous joindre :

**Association « Cadre de Vie Frettois »**

Siège Social et courrier postal : 5 rue du Vieux Cimetière 95530 La Frette S/S

Ou courrier « en ville » : 44 rue de la Gare à La Frette S/S

lafrettesurseine@yahoo.fr

## Association Citoyen des rues



Toute l'année scolaire 2010-2011, l'équipe enseignante de l'école Aristide Briand a récolté auprès des enfants, des cartables, des trousse et des crayons, pour les enfants démunis de Sidi Boujida, en banlieue de Fès au Maroc.

Acheminées par l'Association Citoyen des rues, c'est après une année, et l'attente de l'ouverture d'un nouveau centre de jour pour accueillir ces enfants, que les fournitures ont été distribuées.



Un grand merci de la part de l'Association Citoyen des rues et de tous les enfants, à l'école, aux enfants et aux familles, qui ont participé à cette action.

Grâce à eux, plusieurs enfants vont pouvoir aller à l'école.

Bénédicte Foubert-Digoix

Vice-Présidente

Association Citoyen des rues ■

## Donneurs de Sang



Dans son traité publié à Londres William Harvey, médecin anglais, énonce les lois de la circulation sanguine, et tout s'éclaire alors :

Le sang « bleu » revenant au cœur par les veines est envoyé dans les poumons où il devient rouge au contact de l'air et repart au cœur pour être propulsé dans tout le corps 70 fois par minute.

Après ce petit cours l'Association ADSB La Frette remercie tous les amis visiteurs qui sont venus à son stand du « Salon des asso-

ciations », et qui ont tenu leur promesse de participation.

En effet le 16 Septembre nous avons reçu 67 donneurs, peut-être grâce à nos chouquettes !

Merci à tous.

Cordialement.

Odile Redion, Jean-Pierre Roscouët ■

## 10<sup>e</sup> Festival du conte

Pour la dixième édition, Le festival organisé par « les bons contes font les bons amis » s'est étalé sur les 2 journées des 23 et 24 juin 2012.



Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le festival a commencé dès le samedi soir avec des balades contées dans les sentes de la Frette. Ces balades retraçant l'histoire de la Frette, ont été conduites de main de maître par un conteur et 4 comédiens et ce, pour le plus grand bonheur des 60 spectateurs venus les écouter.

Cette 1<sup>ère</sup> soirée réussie et sous un soleil radieux inaugurerait un début de festival qui commençait donc sous les meilleurs auspices.

Hélas, la météo ne l'entendait pas ainsi et le lendemain, le dixième anniversaire fut très arrosé mais par des averses incessantes qui ne s'arrêtèrent qu'à la clôture du festival. En dix ans, nous n'avions pas encore connu cela.

Malgré ces très mauvaises conditions météorologiques, le public a quand même répondu présent, certes un peu moins nombreux que d'habitude mais démontrant que pour certains, ce rendez-vous annuel est à ne pas manquer.

Nous sommes heureux d'avoir parrainé l'association « La Voix Des Adoptés », en lui donnant l'occasion de se faire connaître et de recueillir un peu plus de 500 € de dons du public, montant moins élevé que les années précédentes mais dû au temps catastrophique. Cette somme lui permettra de payer des frais de fonctionnement (téléphone, assurance) et d'assurer les déplacements en train pour la journée de permanence et d'accueil à la Maison de l'Adoption qui a lieu à Lille.

Enfin nous avons pris beaucoup de plaisir, en écoutant tout au long de cet après-midi nos amis conteurs qui ont su s'adapter aux conditions et aux changements de lieu nécessités par le sol détrempé et qui nous ont distillé des doses de :

- Sensibilité et humour avec Dragulinu,
- Amour et honte avec Huile d'Olive et Beurre Salé
- Spiritualité avec la compagnie Miam-Miam
- Rire avec Magguy Farraux
- Introspection et réflexion avec Hélène Palardy
- Tendresse et générosité avec Rachid Akbal

Comme une manifestation de l'ampleur du festival des contes ne peut avoir lieu sans aide humaine et logistique, les membres de l'association « les bons contes » tiennent à remercier :

Monsieur le Maire et Jean-Noël Carpentier (député) d'avoir trouvé les mots qu'il faut pour inaugurer ce festival.

La municipalité et les employés présents ce jour-là, pour leur aide logistique.

Marc Fontenelle, artiste frettois, dont une œuvre a permis de réaliser l'affiche du festival.

Les jeunes garde-barrières qui n'ont pas hésité à mouiller leur chemise

Les amis de l'association, voisins, sponsors et autres bonnes volontés qui ont permis de faire de cette journée une très grande fête de la générosité.

L'organisation et la tenue de ces 10 festivals ont permis de rencontrer des gens merveilleux, de passer des moments conviviaux mais ont demandé également beaucoup d'investissement et d'énergie aux sept membres permanents du bureau de l'Association.

Aussi, s'est posée la question de continuer ou d'arrêter après ce 10<sup>ème</sup> festival. Un sondage a été effectué lors de la journée du salon des associations qui semble montrer que cet événement est ressenti comme important pour la notoriété et pour l'animation de la Frette.

N'hésitez pas à nous faire part de votre point de vue en nous envoyant un courriel à l'adresse « [bonscontes@free.fr](mailto:bonscontes@free.fr) » et en nous précisant combien de fois vous êtes venu assister au festival.

Bruno Garnier  
Trésorier ■

## Association MAMPA

Informations au  
06 62 23 13 44

**Samedi 8 décembre**  
Salle des Fêtes

Débat « **adultes adoptés devenus parents, quels ressentis ?** »

A partir de 18 h 30 - Pot d'accueil à 21 h  
Participation 5 € par adulte  
(enfants gratuit)

Inscriptions obligatoires avant le 7 décembre à  
[mjaison@hotmail.com](mailto:mjaison@hotmail.com)

## ESF gym et loisirs

### Renseignements :

Christiane au

01 39 97 70 59

ou Maryse

01 39 78 20 28

ou Sylvine danse

06 09 70 90 71

ou site Internet de la

Ville : Vivre à La Frette

- Vie associative -

Assoc sportives - ESF

Gym / ESF Danse

Sites Internet de

notre association

[http://www.esf-gym.](http://www.esf-gym.fr)

fr

et [http://www.esf-](http://www.esf-danse.fr)

danse.fr

Nous entamons la saison 2012/2013 avec la reprise le 11 septembre de toutes nos activités, venez nous rejoindre sans attendre, un ou deux cours d'essai, si vous le souhaitez, avant de vous inscrire. Nous pratiquons la gymnastique dans les salles municipales.

Mais aussi, la Danse et le Modern'Jazz, pour avoir un aperçu du travail effectué, quelques photos du spectacle qui a clôturé la saison précédente.

Sur le thème du cinéma, costumes colorés, chorégraphie et musiques entraînantes, les élèves de Sylvine ont interprété ce spectacle avec dynamisme, entrain et sourires.

Nous remercions par le biais du bulletin municipal toutes les personnes qui en ont permis la réalisation et le succès.

### Les cours de gymnastique se pratiquent :

#### Base de loisirs

Lundi	Salle de judo Monique	19 h 30-20 h 30
Mardi	Salle de judo Patrice	9 h -10 h
Jeudi	Salle A Marquet- mezzanine Emilie	20 h – 21 h
Vendredi	Salle de judo Patrice	9h - 10h
Vendredi	Salle de judo Pilates/Feldenkrais Monique	10h - 11h

La Section vous propose deux disciplines ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes, ainsi qu'aux sportifs, en complément de leur pratique.

### Détente de l'esprit...

#### Détente du corps

### HATHA YOGA

méthode Dhirendra Brahmachari

Le Mercredi de 18 h 15 à 20 h

tarif : 135€ /an

Contre le stress de la vie moderne, une discipline efficace : le YOGA

### TAI CHI CHUAN

Ecole Yang Originel, Style du Maître Chu King Hung

Le Jeudi de 19 h à 21 h

tarif : 135€ /an

### Gymnastique chinoise, Qi-Gong, Yi-Gong préparant au Tai-chi chuan

Toutes ces techniques sont basées entre autres sur l'équilibre et la respiration.

### Salle P. Arragon près de la Poste

Lundi Danièle 9 h 30 - 10 h 30

Jeudi Danièle 9 h 30 - 10 h 30

### Les cours de danse se déroulent Salle A. Marquet-mezzanine

Ils sont donnés par Sylvine

le **mardi soir** 17 h 45 à 21 h 30 Ados /Adultes  
le **mercredi** de 12 h 30 à 18 h

Eveil à la danse Enfants de 3 à 6 ans

Initiation à la danse Enfants de 7 à 8 ans

Modern'jazz Plus de 9 ans - ados - adultes

Horaires répartis suivant l'âge et le niveau. ■



Spectacle de fin d'année.

Après avoir remporté l'an passé 3 médailles aux Championnat de France d'Arts martiaux chinois interne, **cette année encore**, la Section ESF Yoga, avec 3 compétiteurs engagés dans la catégorie « **Tai Chi Chuan Forme du Sabre par équipe** » s'est distinguée en remportant 2 médailles : 1 d'**OR**, 1 de **BRONZE** aux **Championnats d'Europe d'Arts Martiaux Chinois Energétiques**, qui se sont déroulés le samedi 9 et dimanche 10 Juin 2012, à la Salle Carpentier dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris.



Section YOGA

Affiliée à la F.F.G.V.



Section TAI CHI CHUAN

Affiliée à la FFWaemc

### Renseignements :

01 34 50 15 76

E-mail :

[esfyoga@aol.fr](mailto:esfyoga@aol.fr)

ou

01 39 31 04 52

E-mail :

[esf.yoga@free.fr](mailto:esf.yoga@free.fr)





Bien entendu, le stress était important pour nos participants, mais une préparation rapide, minutieuse, des entraînements intenses, et une parfaite entente entre les élèves, leur ont permis une présentation harmonieuse qui leur a valu cette récompense.

Présents dès 9 h du matin, après les formalités, les différentes équipes se sont formées pour une dernière mise au point pour harmoniser l'enchaînement avant la présentation officielle.

Après la prestation et la notation de chaque équipe, sous l'impulsion d'un élève de notre professeur, le groupe s'est réuni pour exécuter « la forme du sabre » entièrement.

L'improvisation de cette initiative a surpris et émerveillé le jury et toute l'assistance.

Après une longue attente pendant laquelle sont passées tous les groupes inscrits, la



remise des médailles tant attendues a récompensé les équipes méritantes.

Une journée mémorable pour les participants, les supporters et les professeurs.

Si vous cherchez à vous détresser, à bouger votre corps sans violence, vous détendre dans le mouvement, vous donner de l'assurance, de l'équilibre, travailler votre mémoire et vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et sereine, le TAI CHI CHUAN, à La Frette, peut vous apporter ces bienfaits.

Pour les jeunes et moins jeunes, il n'est jamais trop tard pour commencer !

Des stages de perfectionnement sont proposés à Saint-Leu et Saint-Maur.

Ces cours se déroulent dans la Salle du DOJO à La Frette, avenue des Lilas.

Le Bureau de l'ESF ■

## La Frette-sur-Seine Judo

Les cours de judo ont repris le mardi 11 septembre au dojo de la base de loisirs (avenue des Lilas). La Frette-sur-seine Judo propose des cours de judo à partir de 4 ans, mais également des cours de Ju-Jitsu et de Taïso (gymnastique japonaise, entretien physique) pour les adolescents et adultes.

**Les cours de judo sont assurés par Christian PETOLLA (6<sup>e</sup> dan) aux horaires suivants**

- **Enfants nés en 2008-2007 :**  
samedi 10 h 45 - 11 h 30,
- **Enfants nés en 2006-2005 :**  
mardi 18 h 30 - 19 h 30  
et samedi 11 h 30 - 12 h 30,
- **Enfants nés entre 2004-2000 :**  
mardi 18 h 30 - 19 h 30  
et vendredi 18 h 30 - 19 h 30
- **Adultes et adolescents nés en 1999 et avant :** mercredi 20 h - 21 h 30  
et vendredi 19 h 30 - 21 h 30

Préparation physique le week-end.

**Le cours de JU-JITSU est assuré par Pascal TREHIOU**

**Adultes et adolescents nés avant 1998 :**  
lundi 20 h 30 - 22 h.

**Le cours de TAI SO est assuré par Pascal TREHIOU**

**Adultes et adolescents nés avant 1998 :**  
mardi 20 h 15 - 21 h 15.

Soyez nombreux à nous rejoindre pour cette nouvelle saison sportive !

Le bureau de « La Frette-sur-Seine Judo » ■

## Le mot du club de voile

La rentrée s'annonçait très positive pour le club de voile avec le titre de champion de France laser espoir national 2 décroché fin aout par Nicolas Thepaut au Havre.



Mais une mauvaise surprise a gâché notre plaisir avec la menace d'ensablement du hangar à bateaux liée aux travaux de terrassement d'un chantier voisin.

Les mesures de sécurité nécessaires ont été prises par la municipalité, le hangar a été vidé de son matériel nautique, et rendu inutilisable, il en résulte cependant de fortes difficultés pour assurer la continuité du

fonctionnement normal de nos activités sportives, la régata de rentrée de mi-septembre a ainsi dû être annulée, le temps de trouver des solutions et des aménagements provisoires en coopération avec la mairie.

Néanmoins grâce à la réactivité et au dévouement de nos sociétaires, les SNF ont pu assurer la tenue des 3 salons des associations d'Herblay, de Cormeilles et de La Frette le dimanche 9 septembre et réaliser une trentaine de baptêmes de voile.

Les entrainements du samedi ont repris dès le 15 septembre mais sans vestiaires et avec un espace très restreint pour le rangement du matériel des bateaux du club.

La suite sportive de la saison prévoit la participation des SNF à la régata d'Open Bic d'Enghien le 23 septembre avec Tiphaine Sire notre meilleure barreuse, ainsi que la participation le même jour pour les plus anciens à la régata des dériveurs de collection à la BNO, j'allais oublier une régata de Vent d'Ouest à Montesson.

Nous avons assuré, le 30 septembre, la tenue de la régata des municipalités à La Frette, le 7 octobre sera marqué par l'avant dernière manche du championnat départemental à Enghien où nous devons conforter notre domination par équipe sur ce championnat.

François Perche pour les SNF ■





Les tribunes sont l'expression libre des groupes du conseil municipal.

Agir pour La Frette

## Renaissance du cœur de ville

Le quartier de la gare est enfin sorti de sa léthargie et les Frettoises et les Frettois se réjouissent de voir leur quotidien amélioré pour les nouveaux services créés.

Notre halle, qui se délabrait, abrite désormais Super U et ceux qui, il y a à peine un an, signaient des pétitions fréquentent désormais la supérette ! Nos concitoyens peuvent enfin faire leurs courses au retour du travail et les seniors apprécient le service de livraison à domicile. En outre, cette supérette est devenue un lieu de rencontre qui permet de renforcer le lien social.

Grâce au nouveau plan de stationnement et à la zone bleue sur le parking de la poste qui permet à chacun de bénéficier d'une heure de stationnement gratuite pour faire ses courses, la cohabitation entre les différents usagers (gare, commerces, riverains) s'est organisée sans difficulté.

Les Cassandre auront eu tort ! Et notamment les groupes de la minorité qui n'ont pas arrêté de critiquer ce projet. Il est vrai qu'il est plus facile de s'opposer systématiquement que de contribuer sans esprit partisan à améliorer notre vie quotidienne. Les Frettois jugeront !

La majorité municipale reste fidèle à son programme et à ses engagements. Ainsi, il est prévu, après la réhabilitation de la halle et la construction du petit immeuble de logements sociaux (dont le projet a été lancé il y a 5 ans !), de requalifier la place de la gare en privilégiant les espaces piétons. Ce projet sera, bien sûr, l'objet d'une très large concertation.

Philippe Audebert ■

Conjuguons  
demain autrement

## Histoire de gaz

Lors du conseil municipal du 25 juin nous avons posé une « question au maire » à propos des commerces ambulants de la place de la gare quant à leur mode de règlement de droit de place et surtout la position du maire sur l'utilisation d'un groupe électrogène avec l'échappement de gaz donnant sur l'escalier du sous-terrain de la gare juste à hauteur de visage des usagers. Il est vrai que nous avons déjà soulevé le problème de pollution automobile autour de la place de la gare.

Nous passerons sur l'autosatisfaction sur l'animation du quartier de la gare par ces nouveaux et dynamiques commerces ambulants et retiendrons que le nécessaire devait être fait.

Nous avons agi ainsi pour le bien des frettois en faisant déplacer les groupes électrogènes.

Que dire alors de cette phrase qui faisait partie de la réponse de notre maire: « cette pollution n'est quand même pas dramatique ».

Dans notre esprit les gaz d'échappement d'un groupe électrogène ou d'une automobile ont autant d'impacts négatifs que les gaz du SIAAP.

Il est vraiment urgent de changer la configuration de la place de la gare.

PS ; à propos du SIAAP, nous sommes étonnés que lors de l'accueil des nouveaux frettois, notre maire ait attribué à notre municipalité le retour du passeur sur nos berges, alors que c'est le SIAAP qui finance ce projet.

Conjuguons demain autrement »

Pascal Blot (Parti Socialiste)  
[pascal1.blot@free.fr](mailto:pascal1.blot@free.fr)

Laurence Janicot (Parti Socialiste)  
[laurence.janicot@dbmail.com](mailto:laurence.janicot@dbmail.com)

Stéphane Cesario (MODEM)  
[stephane.cesario@neuf.fr](mailto:stephane.cesario@neuf.fr)

N'hésitez pas à nous contacter  
par Courriel. ■

Ensemble  
pour La Frette

## Logement social : La belle endormie qu'était la Frette se réveille sous la contrainte étatique

On sait que la loi SRU impose d'avoir dans chaque commune 20% de logements sociaux. Après avoir trainé les pieds le plus possible, un contrat de mixité sociale a été signé ainsi qu'une convention avec l'établissement public foncier du Val d'Oise. A ce jour, après avoir cédé le terrain de la Place de la Gare et l'ermitage Saint-Nicolas à Valestis, La Frette a réalisé 35 logements sociaux sur les 220 nécessaires pour être en conformité avec la loi. En dépit de la programmation prochaine de 35 autres logements au 108 rue d'Argenteuil, La Frette devra encore supporter de lourdes pénalités dans les années à venir, d'autant plus lourdes que le quota pourrait bien être porté prochainement à 25 %. En conclusion, sans projet de la majorité actuelle pour le futur, l'application de la loi sera implacable pour les Frettois alors que la loi prévoit la construction de « maison de retraite » avec le critère d'un retraité pour un logement social. Cette construction pourrait satisfaire les besoins de nos seniors qui, actuellement, doivent quitter La Frette pour aller à Herblay ou Cormeilles afin de rester au plus près de leurs enfants. Ne dit-on pas gouverner, c'est prévoir !

## Stationnement dans le quartier de la gare

Les Frettois depuis le 1<sup>er</sup> septembre sont confrontés à des difficultés de stationnement inédites dans le quartier de la gare. En effet, l'attribution à SUPER U d'une grande partie du parking de la gare, restreint considérablement les possibilités de stationnement. De surcroît les difficultés inhérentes vont de pair avec le doublement du tarif à la journée pour les Frettois (3 € au lieu de 1,50 €) voté par la majorité du conseil municipal. Il ne faut pas perdre de vue la spécificité géographique de La Frette et les besoins de stationnement des habitants qu'ils prennent le train tous les matins ou qu'ils aient besoin de se rendre au centre médical, à la pharmacie, à la poste, à la banque, au marché, ... et bientôt à l'institut d'esthétique, l'auto école et l'ostéopathe. Veut-on conserver nos anciens et nouveaux commerçants ?

## Entretien du quai de Seine et avenue des Lilas

Il est navrant de constater l'état des jardinières bordant le quai. Certaines sont éventrées ; toutes font pâle figure à côté de celles des communes voisines. Pourtant, La Frette n'est-elle pas qualifiée de « Perle du val d'Oise » ! Avant la réalisation très coûteuse d'un espace pompeusement appelé « identitaire » ne vaudrait-il pas mieux entretenir ce qui existe ?

Pascale Bouguet-Louisa  
Nadine Goldberg  
Arlette Hébert  
[lafrette2008@orange.fr](mailto:lafrette2008@orange.fr)  
« Ensemble pour La Frette » ■



## OCTOBRE

### 6 au 21 octobre

37<sup>e</sup> Salon des Beaux-Arts

### 6 au 21 octobre

Exposition du peintre Christian TEIXIDO (espace Roger Ikor)

### 14 octobre

Portes ouvertes à « La Tranchefile »

### 14 octobre

dernier quai sans voitures  
(de 14 h à 19 h)

### 15 au 20 octobre

Semaine Bleue intercommunale

### 20 et 23 octobre

Cours « Le cercle chromatique »  
(atelier des arts frettois)

### 27 octobre au 11 novembre

Exposition du peintre Noriko YAMAMOTO (espace Roger Ikor)

## NOVEMBRE

### 2 au 6 novembre 2012

Exposition « Les sorcières »  
(bibliothèque)

### 14 novembre

L'heure du conte pour les 2 à 3 ans  
(bibliothèque)

### 17 novembre

Visite du Val-de-Grâce  
(Les Amis de La Frette)

### 17 et 20 novembre

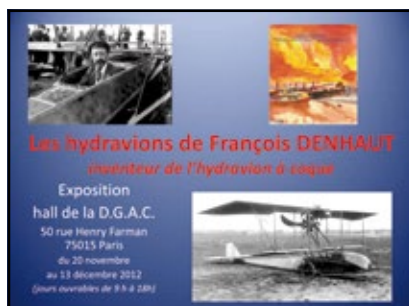
Cours « Perspective »  
(atelier des arts frettois)

### 18 novembre

Banquet des seniors

### 20 novembre au 13 décembre

Mémoire de l'hydraviation - Exposition  
à La Direction Générale de l'Aviation  
Civile



### 24 novembre

Spectacle de la bibliothèque  
(à la salle des fêtes)

**LA CONTEUSE  
ET LA DIVA  
DE VENISE**

◆  
**petites histoires  
sur les airs d'opéra**

◆  
**10 NOVEMBRE 2012  
20h30**

**Salle des fêtes mairie  
ENTRÉE 10€  
(places limitées)**

◆  
**réservation  
06-10-67-88-99  
avant le 27 octobre**

## DECEMBRE

### 5 décembre

L'heure du conte pour les 3 à 5 ans  
(bibliothèque)

### 8 décembre

Débat « adultes adoptés devenus  
parents, quels ressentis ? »

### 9 décembre

Stage « Le portrait »  
(atelier des arts frettois)

### 15 et 18 décembre

Cours « Volume du corps »  
(atelier des arts frettois)

## INFOS PRATIQUES

### Code couleurs :

- actualités
- enfance-jeunesse
- seniors
- environnement
- culture-loisirs
- sports
- associations
- agenda
- tribunes
- album photos

**A VENDRE**

**GROUPE LEGENDRE**  
immobilier

**01 34 50 53 96**

**GROUPE LEGENDRE immobilier**  
119, bd de Pontoise - 95530 La Frette-sur-Seine  
[www.legendre-immobilier.fr](http://www.legendre-immobilier.fr)

# album

## Pot d'accueil des nouveaux Frettois



## La Brocante

